

Consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre: climatisation à tout prix ?

jeudi 31 mars 2022

D'un équipement de confort, la climatisation devient indispensable dans de plus en plus de régions du monde. Pourtant, son utilisation joue un rôle non négligeable dans le réchauffement climatique.

- **Un cercle vicieux**

Selon Vincent Viguié, chercheur au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (Cired), les climatiseurs consomment beaucoup d'énergie et contribuent aux émissions de gaz à effet de serre, lesquels jouent un rôle déterminant dans le réchauffement climatique. A son tour, ce dernier augmente les risques de canicule, rendant nécessaire l'usage de la climatisation. Enfin la production de cette énergie coûte cher qu'elle soit renouvelable ou nucléaire.

- **D'un confort à une nécessité**

Aux Etats-Unis, 90% des foyers disposent de la clim et cette dernière est responsable de 6% du total de la consommation électrique dans le pays, selon l'Agence américaine de l'énergie. En ce début de XXIe siècle, les vagues de chaleur menacent des zones jusqu'alors relativement épargnées, poussant encore et toujours à plus de climatisation.

Invoquant la nécessité, au Qatar, on déploie désormais l'air conditionné jusque dans la rue et les structures en plein air, tels que les stades qui accueilleront la prochaine Coupe du monde de football.

Avec l'augmentation des températures, **l'Agence internationale de l'énergie estime que la demande mondiale en climatiseurs va passer de 1,6 milliard en 2018 à 5,6 milliards en 2050.**

Selon les prévisions des climatologues, les températures en hausse mais des villes non adaptées selon les chercheurs imposent de repenser nos villes.

Pour limiter la consommation d'énergie à l'indispensable (hôpitaux, maisons de retraite...), **il sera nécessaire d'envisager la végétalisation des villes, une meilleure isolation des bâtiments ou encore la mise en place de toitures**

réfléchissantes.

Dans cette optique, la Convention citoyenne pour le climat a proposé d' "inciter" à renoncer à la climatisation dans les commerces, bureaux et logements quand la température est inférieure à 25 ou 30 °C. Une proposition restée lettre morte, puisqu'elle n'apparaît pas dans la loi Climat et résilience adoptée par le Parlement le 20 juillet.

Source: France Télévisions, Publié le 22/08/2021